

## Fichés « S »

15 000 ! 15 000 et non plus 10 000 ! Selon Manuel Valls, 15 000 individus en France seraient suivis pour « radicalisation ». On les connaît, on les compte, mais on les laisse libres. Au nom des droits de l'Homme ou des « droits d'Allah » ? Combien faudra-t-il d'attentats ou de tentatives, comme celle des trois jeunes femmes de Boussy-Saint-Antoine ?

Le Procureur de Paris a reconnu récemment que la justice avait fait preuve de « mansuétude » à l'égard des femmes revenues de Syrie qui n'auraient fait que suivre leur compagnon. « Nous observons, disait-il, des profils très inquiétants, des personnalités très dures » (...) « à l'origine de projets très aboutis ». Dans les prisons, les islamistes se sont organisés. Les surveillants ont peur. Ils s'indignent que la « déradicalisation » emprunte les voies de « massages » (sic !) ou du sport. Masser des islamistes... L'un d'entre eux a tenté d'assassiner son surveillant. François Hollande continue à ironiser et dénoncer l'analyse de Nicolas Sarkozy : « Les arguties juridiques, les précautions, les prétextes à une action incomplète, ne sont pas admissibles ». Il préconise la mise en détention préventive des fichés « S » les plus radicaux et le placement en détention provisoire des personnes sous contrôle judiciaire. Propositions anticonstitutionnelles ? J'ai proposé, il y a deux mois, qu'on adapte le droit à la réalité : modifions, si c'est nécessaire, la Constitution. Mais n'hospitalisons-nous pas d'office chaque année 70 000 français atteints de troubles psychiatriques ? Après tout, n'a-t-on pas si souvent traité de « déséquilibrés » tant d'auteurs d'attentats ?

Que n'expulse-t-on les fichés « S » étrangers ? Les prisons algériennes, marocaines et tunisiennes, notamment, les attendent. Le Procureur de Paris, aux ordres du ministre de la Justice, invoque l'état de droit. Mais à chacun son rôle. Aux élus du peuple de proposer le droit. Aux juges de l'appliquer. Le droit doit changer, et le Procureur s'y soumettra, ou s'en ira.

Bernard Carayon

Maire de Lavour

Conseiller régional d'Occitanie